



BULLETIN D'ADHESION 2018

du 1/01/18 au 31/12/18

Réseau d'Education relative à l'Environnement dans l'Hérault

Je souhaite adhérer en tant que **PERSONNE MORALE** (association, entreprise, collectivité) **15 €**

"Les associations paient une cotisation annuelle, ont le droit de vote et sont éligibles au Conseil d'Administration de COOPERE 34. Les entreprises, collectivités et établissements publics paient une cotisation annuelle, n'ont pas le droit de vote et ne sont pas éligibles au Conseil d'Administration de COOPERE 34" (art. 6 des statuts). Les entreprises membres de COOPERE 34 ne peuvent pas avoir de liens économiques avec l'association.

NOM* de la structure ou désignation :
NOM & prénom du Président(e) :
NOM & prénom du gérant(e) :

Je souhaite adhérer en tant que **PERSONNE PHYSIQUE** (individuel) **5 €**

"Les individuels (personnes physiques) paient une cotisation annuelle, ont le droit de vote et sont éligibles au Conseil d'Administration de l'association" (art. 6 des statuts). Les membres individuels de COOPERE 34 ne peuvent pas avoir de liens économiques avec l'association.

NOM & prénom :

Je souhaite adhérer en tant que **partenaire public ou privé** **0 €**

Les organismes publics et privés (administrations de l'État, collectivités territoriales, mécènes...) qui développent des partenariats techniques ou financiers avec COOPERE 34 sont invités à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration, où leur voix est consultative, et ne paient pas de cotisation (art. 6 des statuts).

NOM* de la structure ou désignation :
NOM & prénom du Président(e) :
NOM & prénom du gérant(e) :

COORDONNEES DE L'ADHERENT

NOM Prénom du contact adhérent* :
Adresse de la structure * :
Code postal* : Ville* :
🏠* : @* :
Site web* :

**Ces informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et apparaîtront sur l'annuaire Web de COOPERE 34. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.*

→ Si vous souhaitez être intégré(s) dans la liste de diffusion adh@coopere34.org, merci d'indiquer votre(vos) courriel(s) :

@ :
@ :
@ :

J'ai lu et je m'engage à respecter la [Charte](#), le [Contrat d'engagement mutuel du Réseau](#) et les [statuts](#) de l'association. Les associations adhérentes s'engagent à renseigner le Tableau de Bord des associations EEDD en réseau concernant les 3 champs annuels 2018 et le champ "publics et activités" pour les actions COOPERE 34.

Fait le / /, à.....

NOM, prénom - fonction - signature et cachet de la structure

Adhérer à COOPERE 34, c'est coopérer !

Adhérer à COOPERE 34 demande un investissement, un engagement « volontaire » de chacun qui permet en retour d'avancer vers des objectifs fixés en commun (voir le contrat d'engagement mutuel)

UN RÉSEAU POUR ÉDUIQUER ENSEMBLE
À L'ENVIRONNEMENT
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE



Réseau d'Education relative
à l'Environnement dans l'Hérault
www.coopere34.org

© Photo Dominique Allart

L'adhérent s'engage à...

- Respecter les valeurs communes établies collectivement basées sur la bienveillance : coopération - solidarité ; équité - diversité ; autonomie - responsabilité ; innovation - créativité
- S'engager pour le bon fonctionnement et la dynamique du réseau : être présent à l'Assemblée générale, à la journée de rentrée et aux réunions du réseau ; participer à l'ingénierie et l'évaluation des dispositifs pédagogiques ; compléter le tableau de bord des associations EDD en réseau
- Contribuer à la dynamique du site Internet de COOPERE 34 et informer régulièrement le réseau de ses actions
- Respecter les engagements indiqués dans les conventions de partenariat pour la réalisation d'animations ainsi que les salariés et la dynamique du réseau en répondant à leurs invitations, même par la négative
- S'impliquer dans la mesure du possible dans les groupes thématiques, les dispositifs pédagogiques, être membre du Conseil d'Administration, être co-président
- Représenter le réseau, le faire connaître (les membres sont invités à mettre à l'ordre du jour de leur AG la question de la participation au(x) réseau(x), et à le mentionner dans leurs rapports d'activités), être attentif aux activités des autres structures et les valoriser
- S'inscrire dans une démarche d'échanges, de mutualisation et de dialogue en y apportant ses compétences et en favorisant le montage de projets communs

COOPERE 34 s'engage à...

- Faire bénéficier de ses connaissances, ses compétences et son expérience tout adhérent en leur permettant d'être accompagné dans la mise en œuvre de projets
- Offrir un espace propice à l'échange de pratiques et de mutualisation de moyens par l'organisation de journées de rencontre et d'information
- Favoriser l'émergence de projets collectifs entre partenaires financiers, techniques et structures membres du réseau
- Faire circuler l'information et valoriser les actions des adhérents via la cyberlettre hebdomadaire de COOPERE 34, le cyberagenda, l'annuaire web du réseau, le site Internet...
- Inscrire tout membre sur la liste de diffusion « adhérent » (adh@coopere34.org) pour échanger et faire circuler des idées, projets à partager
- Proposer des formations et des co-formations au réseau en fonction des besoins identifiés
- Impliquer les adhérents dans des projets d'éducation à l'environnement à l'échelle locale, départementale ou régionale

COOPERE 34

Réseau d'Education relative à l'Environnement dans l'Hérault

✉ 26 allée de Mycènes - Le Thèbes - 34000 MONTPELLIER

☎ 04 67 54 19 89

@ com@coopere34.org

@ www.coopere34.org